

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Recu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID: 081-258100072-20250619-CA_PRIN_2024-BF

2025 /

SÉANCE DU 19 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni au Domaine d'Escausses à après Sainte-Croix, avoir par Président le convoqué conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

06 juin 2025

Date d'affichage :

06 juin 2025

Nombre de délégués

en exercice: 60

Délibération n°: 19062025/3.3

Nombre de voix délibératives :

35 : Délibération n°1 et n°2.1 36: Délibération n°3.1 à 9.1

Membres titulaires présents : 32

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (est sorti de la salle et n'a pas participé au vote pour les délibérations n° 3.2 et 3.5), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Francis CESCATO, Alain CLERGUE, François COLLADO, Elian COMENT, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Joël IMBERT, Nicolas LEROUX, Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY. Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC (pouvoir de Didier VALAX), Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 1

Christian HAMON (représenté par Thierry FOUCHÉ)

Membres suppléants présents : 1

Thierry FOUCHÉ (représente Christian HAMON)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 3

Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Didier VALAX (pouvoir à Alain OURLIAC).

Membres titulaires excusés : 24

Michel BUFFEL, Sylvian CALS, Vincent COLOM, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Jean-François FALGAYRETTES, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Frédéric ICHARD, Xavier ICHARD, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Éric LEROUX, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Claude VERNIER, Mickaël VIATGE.

Objet : Affectation du résultat (Budget principal)

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur l'affectation du résultat comptable des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024.

Il rappelle que le compte administratif 2024 (budget principal), qui vient d'être voté, fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 7 491 154,63 €
- Un excédent d'investissement de 4 347 750.56 €
- Un déficit des restes à réaliser en fonctionnement de 83 162.00 €
- Un déficit des restes à réaliser en investissement de 4 834 071.66.42 €

Il propose d'affecter une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement de l'exercice 2024 d'un montant de 486 321.10 €, pour couvrir le besoin à la section d'investissement et une autre partie à la section de fonctionnement, d'un montant de 6 921 671.53 €, au compte report à nouveau.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID: 081-258100072-20250619-CA_PRIN_2024-BF

Ouï cet exposé, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré approuve les affectations proposées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

> Le Président M. Alain ASTIE



Certifié conforme A Albi, le 19 juin 2025

Le secrétaire de séance M. França REMIOT